

# Solendro vs. Breega (1/4) : autopsie d'un clash entre fondateurs et actionnaires

*Ancien acteur de la French Tech dans les sous-vêtements masculins, Solendro a entamé une longue descente aux enfers en 2020. Brutale, la rupture entre les fondateurs et les actionnaires a débouché sur une bataille devant les tribunaux. Maddyness revient cet été sur cette affaire qui a déchaîné les passions dans l'écosystème.*

Temps de lecture : minute

---

24 juillet 2024

Dans l'ombre de l'affaire The Family, feuilleton suivi par la French Tech depuis deux ans, une autre histoire a fait du bruit dans l'écosystème. Elle a mis aux prises Solendro, site e-commerce de sous-vêtements masculins, et ses investisseurs, dont Breega, fonds bien connu de la place parisienne.

Si l'histoire de la startup, lancée en 2012 par Jules Delmas et Matthieu Géhin, a ressemblé pendant plusieurs années à celle de n'importe quelle jeune pousse en quête de succès dans l'écosystème tricolore, elle a pris un tournant brutal à l'été 2020, lorsque les fondateurs ont été révoqués de leurs fonctions par la majorité de leurs actionnaires, dont Breega et le fonds belge Internet Attitude.

## Une affaire qui n'a pas laissé insensible

# l'écosystème

Il s'agissait du point de départ d'une bataille juridique entre entrepreneurs et investisseurs, qui a commencé à fortement résonner dans l'écosystème en octobre 2022 lorsque Jules Delmas, l'un des fondateurs de Solendro, a ainsi décidé de régler ses comptes sur la place publique au travers d'un [post Medium](#) qui a fait beaucoup réagir dans la French Tech.

Affirmant que Breega et Internet Attitude ont «*détruit*» leur société, l'entrepreneur tricolore n'y est ainsi pas allé avec le dos de leur cuillère pour dénoncer l'attitude des deux fonds de capital-risque. Avec son associé Matthieu Géhin, il n'a pas hésité alors à dénoncer «*un véritable putsch*» pour mettre en œuvre une «*escroquerie en bande organisée*». Des accusations particulièrement graves à l'encontre d'un fonds majeur de la tech française qui n'ont pas manqué d'enflammer les réseaux sociaux. Sur LinkedIn notamment, nombre d'entrepreneurs ne se sont pas privés de tacler le comportement de certains fonds d'investissement.

## Une source d'enseignements

Depuis, les fondateurs de Solendro ont tenté de sauver leur société déjà en mauvaise posture, mais celle-ci n'a pas survécu à cette affaire qui a débouché sur plusieurs procédures judiciaires toujours en cours. A l'arrivée, personne n'est vraiment sorti vainqueur de ce bras de fer quand bien même une des plaintes a abouti à une condamnation - pour «*révocation assortie de manoeuvre frauduleuse*» par la cour d'appel de Paris - de l'ensemble des investisseurs conjointement. En effet, après huit années d'existence, la société Solendro a cessé son activité, tandis que la réputation de l'ensemble des actionnaires a été sérieusement écornée par l'onde de choc médiatique et judiciaire de cette affaire.

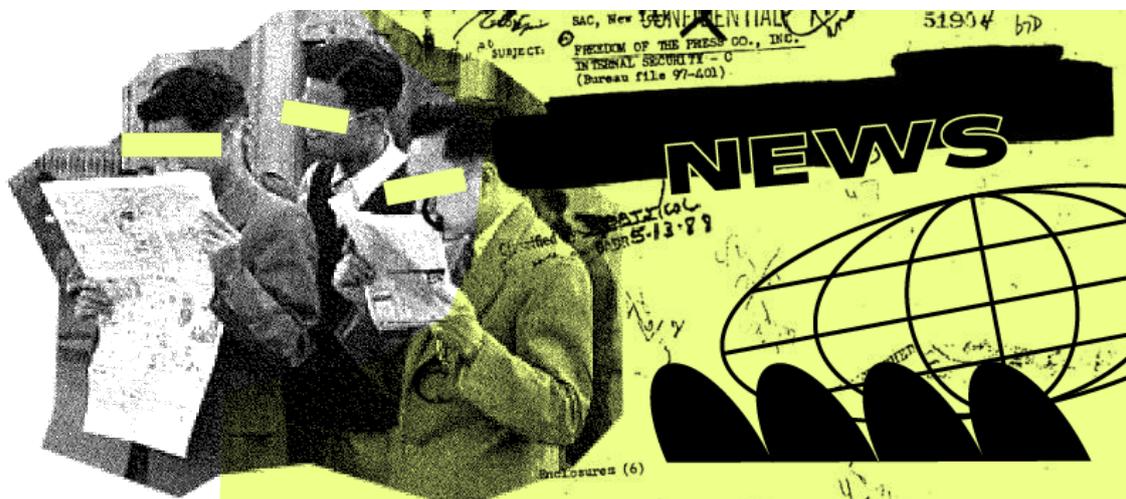
Néanmoins, ce bras de fer constitue un cas d'usage intéressant pour

l'ensemble de l'écosystème, qu'il nous paraissait utile d'analyser. L'objectif de cette série d'articles n'est pas de se ranger d'un côté ou de l'autre, ni de remettre en cause des décisions de justice, mais de comprendre comment ce qui ne devait être qu'un processus de vente d'une startup ayant atteint son plafond de verre, s'est transformé en guerre de tranchée où tous les coups ou presque étaient permis.

Dans ce cadre, *Maddyness* s'est entretenu avec les principaux protagonistes de cette affaire, à savoir les fondateurs de Solendro et Breega. Ces échanges nous ont permis de comprendre pourquoi les divergences entre les entrepreneurs et les investisseurs ont abouti à une situation inextricable avec l'issue que l'on connaît aujourd'hui. Au travers d'une série d'articles, nous vous proposons de profiter de cette parenthèse estivale pour vous plonger dans cette affaire qui n'a sans doute pas fini de faire couler beaucoup d'encre.

Rendez-vous mercredi prochain pour découvrir le premier épisode !

Seul cet article sera disponible gratuitement, les trois autres seront uniquement accessibles grâce à l'abonnement Maddy+.



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups  
françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

---

Article écrit par Maxence Fabrion